



UNITED NATIONS
HUMAN RIGHTS
TREATY BODIES



Déclaration conjointe CERD-ECRI Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Genève/Strasbourg, 20 mars 2026

Michał Balcerzak, Président du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), organe des Nations Unies chargé de la lutte contre le racisme, et Bertil Cottier, Président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), instance du Conseil de l'Europe chargée de la lutte contre le racisme, appellent à un engagement renouvelé face au racisme et à la discrimination raciale dans et à travers l'éducation scolaire.

L'exposition des nouvelles générations d'enfants et de jeunes à des formes structurelles ou institutionnelles de racisme et d'inégalités dans l'accès à l'éducation et dans l'environnement scolaire est un problème crucial qui subsiste dans diverses régions du monde, y compris en Europe, au sein de sociétés que caractérise une polarisation de plus en plus forte. Les systèmes éducatifs, s'ils peuvent jouer un rôle déterminant dans la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination raciale sous toutes ses formes, peuvent aussi refléter ces fléaux qui sévissent dans la société dans son ensemble, et contribuer à ce qu'ils se perpétuent.

Selon Michał Balcerzak, Président du CERD, « l'éducation est l'un des outils les plus puissants dont disposent les États pour éradiquer la discrimination raciale à la racine ; pourtant, trop souvent, nous constatons que les écoles continuent de reproduire des schémas d'exclusion et d'inégalité plutôt que de les faire évoluer. En vertu de l'article 7 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, les États parties ont l'obligation claire et immédiate de veiller à ce que les systèmes éducatifs soient inclusifs, équitables et exempts de toute discrimination directe ou indirecte. Cela nécessite non seulement d'éliminer la ségrégation sous toutes ses formes, mais aussi de s'attaquer aux inégalités structurelles, de donner au corps enseignant les moyens de lutter contre le racisme et d'intégrer les droits humains, l'égalité et la diversité comme éléments fondamentaux des programmes scolaires ».

« Dans le cadre de ses travaux de suivi par pays, l'ECRI est restée particulièrement attentive à la situation des enfants appartenant à des groupes relevant de son mandat et de celui du CERD dans les établissements d'enseignement. Elle a souligné l'importance de veiller à ce que les enfants et les jeunes puissent évoluer dans un environnement scolaire sans racisme ni discrimination raciale et qu'ils soient efficacement protégés contre le harcèlement et le cyberharcèlement à caractère raciste », a déclaré Bertil Cottier, Président de l'ECRI. « Il est devenu essentiel que les écoles renforcent la résistance des générations futures au racisme en dispensant à tous les enfants un enseignement sur l'égalité et la diversité. Les programmes scolaires devraient accorder une attention suffisante à la diversité, à la transmission de connaissances et à la sensibilisation à l'histoire du racisme et de la discrimination raciale, y compris la compréhension de l'impact persistant du colonialisme et de l'esclavage sur les inégalités structurelles dans les sociétés contemporaines », a-t-il poursuivi.

Il est également essentiel que les États veillent à garantir un accès égal à une éducation de qualité et à éradiquer toutes les formes de discrimination directe et indirecte dans le système scolaire. Dans ce contexte, le CERD et l'ECRI sont profondément préoccupés par le phénomène persistant de la ségrégation scolaire dans les faits, laquelle touche les enfants roms et les enfants issus de

l'immigration, et qui engendre des schémas d'exclusion sociale. Le CERD et l'ECRI ont donc appelé à plusieurs reprises les gouvernements à prendre des mesures décisives pour garantir l'interdiction de la ségrégation scolaire et son élimination effective.

En cette Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le Président du CERD et le Président de l'ECRI exhortent les États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et les États membres du Conseil de l'Europe à redoubler d'efforts pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale dans l'éducation scolaire et à travers celle-ci, notamment en donnant suite de toute urgence aux recommandations du CERD et de l'ECRI dans ce domaine. Ils appellent les gouvernements à prendre toutes les mesures à leur disposition afin de faire de l'éducation un outil efficace pour l'élimination de la discrimination raciale et l'autonomisation des enfants et des jeunes appartenant à des communautés racisées, dans le cadre de l'effort continu visant à construire des sociétés démocratiques justes, égalitaires et pacifiques pour les générations futures.

Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ([CERD](#)) est l'organe des Nations Unies chargé de surveiller la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale par les 182 États parties. Il est composé de dix-huit experts indépendants.

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance ([ECRI](#)) est une instance spécialisée dans les droits humains qui surveille les actions menées contre le racisme et l'intolérance dans les 46 États membres du Conseil de l'Europe. Elle est composée de 46 experts indépendants, un au titre de chacun des États membres et de deux observateurs indépendants au titre des États observateurs du Conseil de l'Europe. Les 46 États membres du Conseil de l'Europe sont tous parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

En 1966, les Nations Unies ont fait du 21 mars la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, en mémoire des 69 personnes tuées par des policiers six ans plus tôt à Sharpeville, en Afrique du Sud, lors d'une manifestation pacifique pour protester contre les « lois sur les passeports intérieurs » (pass laws) de l'apartheid.